

Nicolas IV et Léon XIII. Que peut-on imaginer de plus grand ? C'est un contrat passé entre Dieu et sa créature en présence du ciel et de la terre ; contrat qui assure à l'heureux Tertiaire le royaume du Ciel.

Cette promesse solennelle, leur dis-je avec Léon XIII, ne vous oblige pas sous peine de péché même véniel ; vous vous liez autant que vous pouvez, pour être fideles à vos engagements, mais pas au point de nuire à vos âmes, si vous étiez infidèles. Impuissante à vous nuire, cette promesse est le principe du plus grand de tous les biens.

A leur engagement Dieu allait répondre par le sien : s'ils sont fidèles le ciel est certainement à eux. Dès lors, pouvaient-ils hésiter à s'engager ? Non ! Les frères firent donc leur profession.

Après quoi je me levai, et tout ému du rôle que je remplissais, je leur dis au milieu d'un silence profond :

—Et moi, de la part de Dieu, si vous observez ces choses, je vous promets la vie éternelle, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; et ma main tremblante fit sur eux le signe de la croix.

A leur tour les Sœurs firent profession et reçurent la même promesse.

Tout le monde se leva ensuite et le *Te Deum* fut chanté par l'assistance. Pendant ce temps mon regard se portait complaisamment sur ces deux groupes de chrétiens édifiants, fiers de la parole qu'ils avaient donnée et heureux de celle qu'ils avaient reçue. Mon esprit se rappelait alors la belle définition qu'un de nos grands évêques français, Mgr Berthaut, a donnée du chrétien : " C'est un Dieu en fleur ! " j'avais devant moi deux bouquets divins composés de fleurs que les frimas du péché ne devaient pas rendre stériles. La vertu de la Règle qu'ils venaient d'embrasser devaient les garantir contre ses atteintes. Au jugement de Léon XIII, un vrai Tertiaire est un élu.

Après le chant des oraisons, je fis baisier aux nouveaux profès les pieds du crucifix, en témoignage d'amour et de pacte éternel. Plusieurs, même parmi les frères, en collant leurs lèvres sur les pieds du Sauveur avaient les yeux humides de larmes ; elles ont lavé peut-être bien des faiblesses passées ! Les anges les ont recueillies et les ont présentées à Jésus.

Le soir avait lieu l'érection canonique de la Fraternité, mise sous la protection de St-Ferdinand, Tertiaire de St-François. Les membres du Discrettoire furent nommés : la visite se clôtura par les prières d'usage. Le Tiers-